

# Conseil communal du jeudi 22 février 2024 à 20h00

Vous êtes invités à la séance du conseil communal du jeudi 22 février 2024 à 20h00. Cette séance se déroulera dans la salle du conseil de la maison communale.

## Ordre du jour

### Séance publique

#### Affaires internes

##### 1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors des points à l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

#### Finances

##### 2. **Prise de connaissance de l'accord n° 24/011 relatif à la communication de données à caractère personnel par la Banque Carrefour de la sécurité sociale à la commune de Fourons en vue de l'octroi automatique de droits complémentaires**

Le conseil communal du 21 décembre 2023 a approuvé le règlement de taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers pour l'année d'imposition 2024. Ce règlement prévoit une réduction d'impôt de 50 euros pour les contribuables bénéficiant d'une intervention majorée. Afin d'identifier ces contribuables, une convention est conclue avec la Banque Carrefour de la sécurité sociale, qui permet l'échange de données.

##### 3. **Prise de connaissance de l'approbation de l'ajustement du plan pluriannuel 2020-2025 en date du 21 décembre 2023**

Le 22 janvier 2024, la mise à jour du plan pluriannuel 2020-2025 du 21 décembre 2023 a été approuvée par l'autorité de tutelle. Le conseil communal est invité à prendre connaissance de la décision d'approbation.

##### 4. **Adhésion à la centrale d'achat Poolstok**

L'administration souhaite adhérer à la centrale d'achat Poolstok afin de professionnaliser davantage ses services P&O.

#### Affaires internes

##### 5. **RPR Limbourg : budget - mode d'attribution - guide de sélection : approbation de la mission commune.**

La récente décision du gouvernement flamand (BVR RPR) du 20 janvier 2023 offre aux administrations locales plus de flexibilité et d'autonomie dans leurs politiques de RH. La décision vise également à encourager la mobilité externe entre les différents niveaux de gouvernement. Enfin, la décision-cadre introduit également plusieurs outils modernes de GRH pour les administrations locales et provinciales.

Le Conseil régional du Limbourg souhaite organiser des missions conjointes pour réaliser une étude dans le cadre d'une nouvelle politique de rémunération globale.

Lors du conseil communal du 28/12/23, le projet d'accord de coopération sur les missions conjointes occasionnelles, tel que préparé par le Conseil régional du Limbourg, a été approuvé ainsi que la signature de l'accord de coopération final à condition qu'il y ait au moins 30 parties participantes. Etant donné qu'il y a plus de 30 participants, il est maintenant demandé au conseil d'approuver le budget - la mode d'attribution et la guide de sélection dans le cadre de l'étude et de l'élaboration de cette nouvelle politique de rémunération par des consultants externes par le biais d'une mission occasionnelle conjointe.

**6. Nomination d'un avocat pour la procédure d'égalité des droits de vote pour les citoyens européens non belges lors des élections du CPAS de Fourons**

Le collège n'est pas parvenu à un consensus sur les suites juridiques à donner à la motion, visant à obtenir l'égalité des droits de vote pour les citoyens européens non belges, déposée par un conseiller lors du conseil communal du 28/09/23, raison pour laquelle le bourgmestre a transmis ce point de l'ordre du jour au conseil communal.

**Affaires territoriales**

**7. Règlement tarifaire pour l'exécution de services et de travaux par le service technique, révision des prix**

Le règlement tarifaire actuel pour les travaux effectués par les services techniques date de décembre 2012.

Ces dernières années ont été marquées par une forte augmentation générale des prix, que le règlement tarifaire existant n'a pas prise en compte.

Il est demandé au conseil communal d'approuver une formule d'augmentation des prix à appliquer qui tienne compte de l'augmentation de l'indice des prix de consommation.

**8. Fluvius : LED dans l'éclairage public, plan d'action annuel 2024**

D'ici 2028, tous les points d'éclairage public en Flandre devront être équipés de LED, un type d'éclairage plus économique. Conformément à son plan d'action, le gestionnaire de réseau Fluvius présente à la commune de Fourons une liste des endroits où Fluvius a l'intention de remplacer les lampes existantes à cette fin d'ici 2024.

**9. Reconstruction de Stadshaag - demande de permis d'environnement - décision concernant les routes**

La commune souhaite reconstruire et améliorer Stadshaag sur le territoire de Fouron-le-Comte.

A cet effet, une demande de permis d'environnement a été introduite le 28/11/2023 et la procédure de permis normale a été appliquée avec décision sur les routes.

Le conseil communal doit maintenant se prononcer sur cette demande, sur le tracé et l'équipement de la route, et le conseil prend connaissance des objections formulées.

**Police**

**10. Prise de connaissance de l'approbation de l'amendement budgétaire n° 1 - année de service 2023 - ZP Fourons**

L'amendement budgétaire 2023 n° 1 pour la zone de police de Fourons adopté par le conseil communal a été approuvé par le gouverneur le 21 novembre 2023.

**Séance à huis clos**

**Affaires territoriales**

**11. Vente d'une partie du domaine public à Vitschen**

Il existe une partie du domaine/chemin public (faisant partie du buurtweg 77) à Vitschen jouxtant les parcelles privées de Eric Pinckers, Liliane Bruno et E&L Transport Logistics ; connu sous le nom de Fourons, 6ième arrondissement, Fouron-le-Comte, section A, n° 463A2 et 484D.

Il est demandé au conseil communal d'approuver la vente de ce terrain public au prix de 2.650,00 €.

Salutations collégiales,

Shanti Huynen  
Président